

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE EXTRAORDINAIRE du mardi 16 janvier 2018  
REGROUPEMENT SCOLAIRE SAINT-MARTIN D'ABBAT/GERMIGNY-DES-PRES

Personnes présentes

M. Laval et Mme Valesi-Fanon, Directeurs

M. Turpin, Maire de Saint-Martin d'Abbat

Mmes Magnin et Peronnet, membres du SIRIS

Mme Louvet, Présidente du SIRIS

Mmes Alluard, Boyer, Darras, Delannoy, Dupuis, Faisant, Février, Knopp, Lecoeur, Moret et Rigaud, enseignantes

Mme Quettier, DDEN

Mmes Cochard, Grangier et Tissier, parents d'élèves élus

Personnes excusées

M. Junca, IEN

M. Thuillier, Maire de Germigny, représenté par Mme Magnin

Mme Simon, psychologue scolaire

Mme Bonneau, enseignante

Mmes Biava, Brossamain, Chouchaoui, Creusillet, Gazeau, Poirier, Imbert, Guillaume et Va, MM. Prian Julien et Benoît, parents d'élèves élus

Présidents de séance : Mme Valesi-Fanon et M. Laval

Secrétaire de séance : Mme Peronnet

ORDRE DU JOUR : LES RYTHMES SCOLAIRES A LA RENTREE 2018/2019

Ouverture de séance : 20h03

1) Six enseignants, deux parents d'élèves et Mme Quettier, DDEN auraient souhaité la semaine des 4 jours et demi avec le samedi matin ce qui ne semble pas envisageable au niveau de l'académie. Leur vote est ainsi un vote par défaut.

Le collège électoral est constitué de 17 personnes présentes à ce Conseil, à savoir : 11 enseignants, 3 parents d'élèves élus, 2 représentants des communes et Mme Quettier, DDEN. Le vote à main levée a été privilégié.

A la question : « êtes-vous pour la semaine des 4 jours ou des 4 jours et demi ? », les votes se sont répartis ainsi :

Pour 4 jours : 13 voix

Pour 4 jours et demi : 2 voix

Ne se prononce pas : 2 voix

La semaine des 4 jours est adoptée à la majorité

2) Les horaires des écoles

Deux propositions sont présentées par les enseignants

a) Maternelle 8h45-11h45 13h15-16h15

b) Maternelle 9h-12h 13h30-16h30

Elémentaire 8h45-12h 13h30-16h15

Elémentaire 9h-12h15 13h45-16h30

Dans les deux cas, le temps de la pause méridienne est de 90 minutes pour les enfants. Ce temps est de 1h45 pour le restaurant scolaire. Les TAP seraient supprimés. Petite gêne pour les élèves externes si des familles ont un/des enfants en maternelle et en élémentaire, la pause méridienne étant plus courte. M. Turpin propose de revenir aux horaires de 2013 soit 8h45-11h45 13h30-16h30.

A la question : « êtes-vous pour la proposition a ou b ? », les votes se sont répartis ainsi :

Pour la proposition « a » : 6 voix pour la proposition « b » : 9 voix vote blanc ou sans opinion : 2

La proposition « b » est adoptée à la majorité

3) Questions et remarques

Mme Louvet dit que le SIRIS se calera sur les emplois du temps du personnel en 2014

M. Turpin évoque les économies faites sur le quart d'heure gratuit de garderie qui va disparaître. Il rappelle également la baisse des effectifs à venir.

M. Laval redoute d'éventuelles baisses de salaire et une compression du personnel de garderie et de cantine suite à ces changements.

Clôture de séance : 20h51

*(Signatures manuscrites)*  
J. TURPIN, P. Lecoeur, V. DELANNOY, J. LOUDET, A. Rigaud, J. COCHARD, C. BOYER, S. VACESI-FANOU, J. QUETTIER, V. DARRAS, M. Laval, M. Turpin, Mmes Magnin et Peronnet, Mmes Alluard, Boyer, Darras, Delannoy, Dupuis, Faisant, Février, Knopp, Lecoeur, Moret et Rigaud, Mme Quettier, DDEN, Mmes Biava, Brossamain, Chouchaoui, Creusillet, Gazeau, Poirier, Imbert, Guillaume et Va, MM. Prian Julien et Benoît, parents d'élèves élus.